

Votants : 78

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 21 mars 2023

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 27 mars 2023

### MUSÉES - DONATION DE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE PROVENANT DE L'ÉCOLE DE CHAVAGNÉ - INSCRIPTION À L'INVENTAIRE DES COLLECTIONS

#### Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Elmano MARTINS, Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, François BONNET à Clément COHEN, Christelle CHASSAGNE à Thibault HEBRARD, Olivier D'ARAUJO à Philippe LEYSSENE, Jean-Pierre DIGET à Claude BOISSON, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Lucien-Jean LAHOUSSE à Anne-Lydie LARRIBAU, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGE, Franck PORTZ à Jacques BILLY, Florent SIMMONET à Romain DUPEYROU, Mélina TACHE à Noélie FERREIRA.

#### Titulaires absentes :

Annick BAMBERGER, Patricia DOUEZ.

#### Titulaires absents excusés :

Alain LIAIGRE, Marcel MOINARD.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 27 MARS 2023

#### MUSÉES - DONATION DE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE PROVENANT DE L'ÉCOLE DE CHAVAGNÉ - INSCRIPTION À L'INVENTAIRE DES COLLECTIONS

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Le musée Bernard d'Agesci a acquis par donation de l'école de Chavagné (79) :

- un ensemble de 32 panneaux de sensibilisation à la sécurité routière Antar, par Gilbert Évenou, imprimerie Graphicum. Années 1960 ;
- Tableau de français Jean Garagon. Éditions Rossignol - Montmorillon - Vienne 1960. Planches didactiques. Panneaux d'élocution ;
- Deux panneaux en matière plastique transparente VISIOSCIENCES, MDI (Maison des instituteurs) - Saint Germain-en-Laye. 1968 ;
- 5 panneaux muets de géographie, Scolavox, Poitiers (France), Imprimerie Oberthur années 1960-70 ;
- Carte du Poitou-Charentes - Librairie Hachette - Carte dressée sous la direction de Jean Pitié, professeur à l'Université de Poitiers ;
- Carte de géographie 6 et 6 bis, Lib. Armand Colin – Imp. Dufrénoy, Paris. 1960.

Le musée Bernard d'Agesci conserve un fonds exceptionnel de matériel pédagogique et scientifique, toutes disciplines confondues. Il est le fruit d'une importante collecte réalisée en 1992 dans tous les établissements scolaires du département des Deux-Sèvres, en accord avec l'Inspection académique. Une partie de ce fonds est présentée dans la section dite « Conservatoire et observatoire des méthodes pédagogiques ».

Le musée Bernard d'Agesci a pris place dans l'ancien lycée Jean Macé construit par l'architecte municipal Georges Lasseron en 1896-1897. Une importance particulière a été donnée à cette collection dans le Projet scientifique et culturel du musée au moment de sa conception en créant une passerelle à la fois historique et scientifique entre la fonction scolaire et pédagogique du bâtiment à son origine et la fonction culturelle spécifique du nouveau musée.

L'acquisition par donation a obtenu l'avis favorable de la commission scientifique d'acquisition, en date du 21 février 2023.

La valeur de la donation est estimée à 2 400 euros.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise l'inscription de cette donation sur l'inventaire des musées d'Agglomération,
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer les documents afférents à cette donation.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Aurore NADAL**

**Alain CHAUFFIER**

**Secrétaire de séance**

**Vice-Président Délégué**